
Prix d'entrepreneuriat collectif jeunesse Régions Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Le *Fonds Eric-Gaudreau** et la *Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité*, offrent deux prix de 500 \$ pour la région de la Capitale-Nationale et deux prix de 500 \$ pour la région de la Chaudière-Appalaches afin de souligner, reconnaître et mettre en valeur des projets d'entrepreneuriat collectif jeunesse dans les écoles et dans le milieu.

**Fonds créé auprès de la Fondation Québec Philanthrope*

Critères d'admissibilité

- La majorité des participants des projets doivent être âgés entre **5 et 18 ans**.
- Les projets doivent être en préparation, en cours ou avoir été réalisés au cours de l'été 2016 ou de l'année scolaire 2016-2017.
- **Les règles de fonctionnement et de gestion des projets doivent être démocratiques et coopératives** et utiliser une formule d'entrepreneuriat collectif telle que proposée dans les documents suivants : [Ensemble vers la réussite](#), [Jeune Coop](#), [Apprendre à entreprendre ensemble](#) et [Coopérative jeunesse de services \(CJS\)](#).
- **Les projets doivent se démarquer par leur aspect philanthropique**, original et innovant, en réponse à un besoin collectif pour le mieux-être des gens de la communauté.
- Les jeunes doivent être accompagnés par un intervenant scolaire, du milieu ou par un Agent de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ).

Date limite

Le formulaire, que vous retrouverez en [cliquant ici](#), doit être rempli et envoyé par courriel avant le 27 novembre 2016, 23h59, à info@quebecphilantrope.org.

Le comité d'analyse des demandes se rencontrera dans les semaines suivantes et les réponses, tant positives que négatives, seront acheminées par courriel d'ici le 10 décembre 2016. La remise du prix aura lieu officiellement à la mi-décembre 2016.

Deux fondations

La mission de la **Fondation Québec Philanthrope** est de promouvoir la philanthropie pour assurer le mieux-être des gens de sa communauté. Elle poursuit trois objectifs soit la création de fonds, l'attribution d'aide financière et du leadership philanthropique par des collaborations avec des organismes et des établissements de la région.

Grâce à l'appui du Fonds Eric-Gaudreau de la Fondation Québec Philanthrope, et dont l'objectif est d'octroyer des bourses pour des projets d'entrepreneuriat et de gestion coopérative et communautaire jeunesse, la Fondation veut souligner l'implication des organismes dédiés aux jeunes et leurs efforts pour le développement de leur valeur philanthropique au sein de leur communauté.

Pour visiter le site de la Fondation : www.quebecphilanthrope.org

La mission de la **Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité** vise à promouvoir, auprès de jeunes, des façons de faire coopératives et mutualistes, en vue de contribuer à la formation des citoyens de demain.

Pour ce faire, la Fondation soutient des programmes d'éducation à la coopération en milieu étudiant, chez les jeunes et elle appuie des programmes de reconnaissance dans le même domaine. Par la Fondation, notre mouvement soutient et met en valeur le potentiel des jeunes à réaliser des solutions adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs communautés.

Pour visiter le site de la Fondation : www.fondation.coop

Des ressources en entrepreneuriat collectif

Présents dans les 17 régions du Québec, les Agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse (APECJ) ont pour mandat :

- d'accompagner la réalisation de vos projets d'entrepreneuriat collectif;
- de vous informer sur les différentes initiatives et programmes d'éducation à la coopération et à l'entrepreneuriat collectif;
- de favoriser le développement de ponts entre votre projet et la communauté.

Pour les contacter : coopquebec.coop/agents

